

Organes de la lactation : vrines des mamelles et des parties environnantes.—On reconnaît que ce sont les mamelles qui ont une grande activité aux caractères suivants : grand développement du train postérieur ; région lombaire large, forte ; croupe ample et membres postérieurs écartés à leur extrémité supérieure ; espace qui doit loger le pis vaste ; mamelles bien développées et pis volumineux. Toutefois, il faut bien distinguer la nature de cet organe. Dans les bonnes vaches, son volume dépend de celui des glandes et de la quantité de lait renfermée dans les réservoirs lactés ; il diminue considérablement par la mulction, et devient mou, flasque et fortement ridé : les plis se continuent jusqu'au périnée. Un pis charnu, qu'on reconnaît à ce qu'il est homogène, à ce que la peau se continue avec les parties profondes par des tissus lâches et graisseux, est le plus souvent le signe d'une mauvaise laitière : il est aussi volumineux, aussi dur, aussi tendu, après la traite qu'avant cette opération.—(A suivre).

Choses et autres.

Des engrais.—En agriculture, le problème le plus difficile à résoudre est, sans contredit, celui de se procurer des engrais à bas prix. Jusqu'ici, en effet, aucun moyen n'a pu fournir aux cultivateurs des engrais à meilleur prix que ceux que lui fournit le bétail ; tous les autres amendements, y compris ceux que l'on vante tant dans le commerce, n'ont pu soutenir avec succès l'épreuve qu'on leur a fait subir. Force est donc de reconnaître que le bétail est non seulement le fabricant le plus économique, mais encore celui qui fournit les meilleurs engrais.

Quoique nous reconnaissons que les bestiaux sont restés jusqu'ici les meilleurs fabricateurs d'engrais, on ne peut s'empêcher de reconnaître qu'il y a des amendements qui doivent être regardés, et qui sont, en effet, considérés comme étant de puissants auxiliaires dans nos petites exploitations rurales. C'est ainsi que les cendres de différentes natures, le plâtre, etc., sont souvent employés avec avantage pour nos prairies artificielles.

L'hivernage des animaux.—Un des principes fondamentaux de l'agriculture doit reposer sur la recherche du nombre de bêtes à entretenir par rapport aux fourrages engrangés, et de manière que la nourriture de la fin du printemps soit aussi saine, aussi abondante, aussi favorable que celle des premiers mois de l'hiver.

RECETTES

Pour nettoyer les bijoux d'or.

On trempe une brosse douce dans de l'eau, on la frotte avec du savon et on en brosse doucement l'objet que l'on veut nettoyer, pendant une ou deux minutes seulement ; nettoyez-le ensuite jusqu'à ce qu'il soit bien clair ; essuyez-le et mettez-le auprès du feu, jusqu'à ce qu'il soit bien sec. Faites alors brûler un morceau de pain, réduisez-le en poudre très fine et frottez vos bijoux avec un cuir doux. *ou bien :* dissolvez un peu de sel ammoniac dans de l'urine ; faites-y bouillir les pièces d'or sales et elles deviendront propres et brillantes.

Procédé facile pour copier les lettres, sans faire usage d'une machine à copier.

Mettez un peu de sucre dans de l'oncre commun ; écrivez avec cette oncre sur du papier collé, suivant l'usage. Si vous voulez avoir une copie, prenez du papier non collé, et légèrement humecté avec une éponge ; appliquez alors le papier humide sur l'écriture, et en passant légèrement un fer plat, comme ceux des blanchisseuses, chauffé modérément sur le papier non collé, vous aurez sur-le-champ la contre épreuve ou copie.

PROVINCE DE QUEBEC, }
District de Kamouraska. }

UN Terme ou Session de la Cour du Banc de la Reine, tenant juridiction criminelle, pour le District de Kamouraska, sera tenu au Palais de Justice, en la ville de Fraserville, Jeudi, le dix-huitième jour de Décembre prochain, à dix heures du matin.

Je donne, en conséquence, avis à tous ceux qui veulent agir contre les prisonniers détenus dans la Prison Commune de ce district, qu'ils soient alors et là présents pour agir ainsi contre eux en autant qu'il sera juste ; et je donne également avis à tous Juges de Paix, Coronaires, Countables et officiers de la Paix, dans et pour le district susdit, qu'ils apparaissent personnellement avec leurs rôles, indictements et autres documents, pour faire ce qui, dans leurs différentes charges, doit être par eux fait.

F. A. SIROIS,
Shérif.

Bureau du Shérif,
Fraserville, 15 novembre 1884. }
20 novembre 1884. 2f.

VENTE PAR LE SHERIF.

DAME MARIE LECLERC, épouse contractuellement séparée quant aux biens de Sieur Paschal Gagnon, contre ALEXIS LECLERC, marchand, de la paroisse de Saint-Alexandre.

1. Une terre sise et située en la paroisse de Notre-Dame du Portage, de cinq arpents, plus ou moins de front sur trente-six arpents de profondeur, avec les bâtisses dessus construites ;
2. Un circuit de terre sis et situé au même lieu, portant les numéros quatre-vingt-dix-sept (97), et quatre-vingt-dix-huit (98).

Pour être vendus à la porte de l'église de la paroisse de Notre-Dame du Portage, VENDREDI, le VINGT-HUITIEME jour de NOVEMBRE prochain, à DIX heures avant-midi.

F. A. SIROIS
Shérif.

20 novembre 1884.

VENTE PAR LE SHÉRIF.

NARCISSE GEORGE PELLETIER, marchand, de la ville de Fraserville ; contre GEORGE ST. PIERRE ET JOSEPH ST. PIERRE, tous deux marchands, de la ville de Fraserville, c'est à savoir :

1. Un emplacement sis et situé dans la ville de Fraserville, de cent pieds de front sur environ cent dix pieds de profondeur—avec les bâtisses dessus construites, circonstances et dépendances, lequel est situé sur la rue Taché ;
2. Un emplacement sis et situé en la ville de Fraserville, de cent pieds de front sur cent pieds de profondeur—avec bâtisses sus-construites, circonstances et dépendances, lequel est situé sur la rue Pelletier ;
3. Un autre emplacement situé au même lieu, de cent pieds de profondeur,—avec bâtisses en construction.

Pour être vendus à mon bureau, en la ville de Fraserville, SAMEDI, le VINGT-NEUVIEME jour de NOVEMBRE prochain, à DIX heures avant-midi.

F. A. SIROIS,
Shérif.

20 novembre 1884.

GRAINES DE NÉGONDO (Erable à Gigudres) à 10 cts le 100 ou 25 cts l'once. Une once contient près de 500 graines. Déduction libérale à la livre. Magnifique à plants de deux à trois ans pour 15 cts pièce. Expédié franco. S'adresser à

M. C. SYLVESTRE, Maître de poste,
St-Barthélemy (Comté de Bertier, P. Q.)